

MARIE-CLAUDE VARAILLAS

SENATRICE DE LA DORDOGNE

VICE-PRESIDENTE
COMMISSION D'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE

MEMBRE DE LA DELEGATION AU DROIT DES FEMMES

CONSEILLERE DEPARTEMENTALE

CANTON ISLE MANOIRE

Pénurie d'animateurs qualifiés en centres de loisirs et centres de vacances.

Mme Marie-Claude Varaillas attire l'attention de Madame la Ministre de la jeunesse sur la pénurie d'animateurs pour encadrer les enfants dans les centres de loisirs cet été, contraignant les collectivités à revoir à la baisse la capacité d'accueil et à annuler des séjours en centres de vacances, faute de personnels qualifiés.

La baisse des vocations dans les métiers de l'animation dure depuis cinq ans et ne semble pas s'estomper. Au contraire, le contexte pandémique de ces deux dernières années a renforcé le phénomène puisqu'en 2020 seulement 31 000 brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa) ont été délivrés, soit 12 000 de moins que l'année précédente.

Face à ce déclin, le Gouvernement présentait le 22 février dernier 25 mesures d'un plan "Pour un renouveau de l'animation en accueils collectifs de mineurs" qui peinent encore aujourd'hui à convaincre puisque non financées ni programmées dans le temps pour la plupart d'entre-elles. Ainsi, le report à l'autommne 2022 de l'accès à la formation BAFA dès 16 ans, permettant de capter les jeunes plus tôt et susciter des vocations, est un mauvais signal. L'aide financière censée inciter les jeunes à finaliser leur formation rapidement pour venir renforcer les équipes d'animation cet été, ne semble pas les avoir convaincu d'aller vers un métier qui comporte de plus en plus de responsabilités pour un salaire bas et un temps de travail morcelé.

Pour rendre de nouveau attractif un secteur professionnel essentiel à la sociabilisation de nos jeunes, nous devons mettre en œuvre une politique ambitieuse de revalorisation du statut d'animateur et cela passe notamment par un relévement de l'indemnité journalière, fixée à 22,25 euros bruts par jour pour un titulaire du BAFA, et donner une meilleure visibilité aux aides pour passer le BAFA. Au-delà du salaire horaire ou journalier, ce que demandent également les animateurs, en grêve le 30 juin dernier, c'est davantage de temps de travail car la profession subit massivement le temps partiel et des horaires fractionnés.

Elle lui demande donc quels moyens et mesures d'accompagnement le Gouvernement entend-il mettre en œuvre pour revaloriser les métiers de l'animation et instaurer des mesures réellement ambitieuses pour susciter de nouvelles vocations et permettre aux collectivités de recruter des animateurs formés.